

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 02 JUIIN 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, RIGNON Lydie, BRENIERE Julien, ARNAUD, Jérôme, DURAND Béatrice, DUBOYS Bénédicte, PEYRON Michel, BONNARDEL Vincent, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, BERNARD BRUNEL Franck, DEPEILLE Zoïa, PARPILLON Christian, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, LEFRANCOIS Olivier, GRAS Denis, ASSANDRI Martine, EYMARD Aloïs, BONNAFFOUX Sébastien, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, ARNOUX Frédéric, MONTABONE Michel, GENTILINI Brigitte, BEY Daniel, PICHON Julien, BONHOMME Alain, ROUX Sandrine.

Absents excusés : LAINE Marie-Cécile donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, LEJEUNE Audrey donne pouvoir à BONNAFFOUX Sébastien, DHORNE Anne donne pouvoir à AUDIER Marc, LEFEVRE Nathalie donne pouvoir à Olivier LEFRANCOIS, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOD Chantal, PARIS Bruno représenté par son 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric, BERENGUEL Victor donne pouvoir à ROUX Sandrine

Absent :

GALDI Marc absent

RAPPORT N° 2026/138 : Convention d'objectifs et de moyens 2026-2032 - Office de tourisme de Serre-Ponçon.

Vu l'exercice de la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » au titre des compétences obligatoires telles qu'elles sont définies par l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales par la Communautés de communes au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu la délibération n°2017/42 du 30 janvier 2017 approuvant la création d'un office de tourisme intercommunal dénommé « Serre-Ponçon » (OTISP) à compter du 1er janvier 2017 sous la forme associative (loi 1901),

Vu la création de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon en date du 4 avril 2017 et l'adoption des statuts lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2017,

Considérant qu'il convient de préciser les relations conventionnelles et financières à intervenir entre l'OTISP et la CCSP au travers de la passation d'une convention d'objectifs et de moyens cadre pluriannuelle d'une durée de 6 ans,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'APPROUVER** la Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2032 entre l'OTI et la CCSP jointe en annexe,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer ce document,

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La secrétaire de séance,

Christine MAXIMIN

La Présidente,

Chantal EYMEOUD

